

SCAPPE / BPESC
N°SCAPPE/BPESC-2022-8617/ED
Affaire suivie par :
Estelle Delcroix
Tél : 30 20 15 67 66
Mél : estelle.delcroix@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le **23 NOV. 2022**

La rectrice

à

Mesdames et Messieurs les Principaux
Mesdames, Messieurs les Directeurs des
établissements privés du second degré sous contrat
d'association

Objet : Concours Clemenceau 2022-2023
PJ : Modalités d'organisation du concours

Le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse et le ministère de l'intérieur organisent conjointement la quatrième édition nationale du concours Clemenceau pour l'année scolaire 2022-2023, qui a pour objectif de faire découvrir aux élèves l'engagement quotidien des policiers et des gendarmes au service de la population.

Le concours participe à la mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique qui poursuit plusieurs finalités : l'apprentissage du respect d'autrui, l'acquisition et le partage des valeurs de la République, la construction d'une culture civique.

La réalisation d'un travail collectif fondé sur les échanges et rencontres avec les forces de l'ordre participe pleinement à l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun, notamment du domaine 3 "la formation de la personne et du citoyen" et également du domaine 1 "les langages pour penser et communiquer".

Le concours Clemenceau s'adresse aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, de tous les collèges publics et privés sous contrat, des établissements d'enseignement relevant d'autres ministères (agriculture, défense...) en encourageant plus particulièrement la participation des établissements situés dans les quartiers de reconquête républicaine.

Le formulaire d'inscription est à télécharger sur la page éducol dédié au concours : <https://eduscol.education.fr/concours-clemenceau/>.

Il est ensuite transmis au DASEN du département (**pour le Nord** : dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr ; **pour le Pas-de-Calais** : ce.i62de3@ac-lille.fr), en mettant en copie l'adresse lab-psq@interieur.gouv.fr et clemenceau.dgesco@education.gouv.fr , ainsi que Monsieur Stéphane Henry, référent académique " mémoire et citoyenneté " stephane.henry@ac-lille.fr pour le **vendredi 13 janvier 2023 au plus tard**.

Le concours se déroule en deux temps :

- Un temps dédié aux rencontres et aux échanges lors de visites de commissariats et de différents services.

Chaque chef d'établissement prend contact avec les forces de sécurité locales, avec l'appui du référent police ou gendarmerie le cas échéant.

Chaque établissement participant à un atelier communique cette information par mail aux adresses labpsq@interieur.gouv.fr et clemenceau.dgesco@education.gouv.fr le **vendredi 13 janvier 2023 au plus tard**.

- **Un temps de réflexion et de travail collectifs en classe**, visant à la production d'un travail autour de la problématique suivante : " **de quelles manières les forces de sécurité participent-elles à la protection des libertés publiques et des libertés individuelles ?** ". Il mettra l'accent sur la notion d'engagement et sur les principes et valeurs républicaines dont les forces de l'ordre sont les garants.

Les travaux seront envoyés au DASEN sous format numérique avec mise en copie de Monsieur Stéphane Henry, référent académique " mémoire et citoyenneté " stephane.henry@ac-lille.fr , le **vendredi 7 avril 2023 au plus tard**.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour assurer la pleine réussite du concours Clemenceau, participant entièrement à la promotion des valeurs de la République.

Monsieur Stéphane Henry, IA-IPR histoire-géographie, référent académique "mémoire et citoyenneté", et le Bureau des Politiques à l'Education, à la Santé et à la Citoyenneté se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.



Valérie CABUIL